



## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26/01/2024 À 18 H 30

**PRESENTS** : M. CALAS Franck, M. CHAMPION Jean-Pierre, M. DE CLAVIERE Eric, Mme KNEPERT Marie-Laure, M. MABRU Philippe, M. MARTINEZ Frédéric, M. POULAIN Christophe, M. QUILLIEN Alexandre, Mme ROBERT Magali, Mme ROLLET Jocelyne, M. VANNIER Thomas

**ABSENT(S)** : M. CHABANON Thierry, M. REY Didier

**PROCURATION(S)** : Mme THETE Camille donne pouvoir à M. POULAIN Christophe

**Monsieur le Maire**, Franck CALAS ouvre la séance à 20h30.

**Secrétaire de séance** : Mme KNEPERT Marie-Laure

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du 14 décembre 2023 est validé par l'ensemble des membres présents.

**Puis, selon l'ordre du jour :**

### **1 – Adoption du gentilé des habitants (délibération n°2024-01-01)**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'aucun nom n'est actuellement existant pour les habitants de la commune de Mogneneins.

Un appel à proposition a été réalisé à destination de l'ensemble des habitants de la commune.

La commission extra-communale "Nom des habitants" a, par la suite, travaillé sur le gentilé et a arrêté lors de la réunion du mois de novembre, cinq propositions qui ont été soumises à vote le 21 janvier 2024 (toute personne inscrite sur la liste électorale pouvait venir voter).

Les résultats du dépouillement sont :

- Moginois/Moginoise : 69
- Mogenais/Mogenaïse : 27
- Montégénien/Montégénienne : 14
- Monésien/Monésienne : 57
- Monégien/Monégienne : 45
- Nuls : 4
- Blancs : 0

Où il ce qui précède et après en avoir fait le compte des votes, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les écritures énoncées ci-dessus.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

**VOTE :**            Pour : 12                            Contre : 0                            Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, lève la séance à 18 h 45.

Le Secrétaire de Séance  
Mme KNEPERT Marie-Laure

Le Maire,  
Franck CALAS

